

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE SAINT-LUCIEN

SÉANCE ORDINAIRE Le 22 janvier 2024

Troisième séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-Lucien, tenue ce vingt-deuxième jour du mois de janvier 2024 et à laquelle sont présents :

Présences :	Présent	Absent		
			X	Mme Émilie Dupuis
	X		M. Joël Lemarbre	Parent, substitut à la présidente
	X		Mme Cynthia Laplante	parent
	X		Mme Marie-Josée Lessard	parent
	X		Mme Émilie Rousseau Tremblay	parent
	X		M. Paul Dupuis	parent
	X		Mme Johanne Boulais	enseignante
	X		Mme Cynthia Rhéaume-Couture	enseignante
	X		Mme Elisabeth Picard	enseignante
	X		Mme Annick-Aimée Cotnoir	Représentante des professionnels
			M. Roger Nolet Démission 22 janvier 2024	Représentant du soutien
			Sans droit de vote	
		X	Anne Laporte	membre de la communauté
	X		Mme Dominique Dussault	directrice
		X	Mme Marilène Forget	directrice adjointe

	<p>Proposition de l'ordre du jour</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum 2. Adoption de l'ordre du jour 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 novembre 2023 4. Suivi au procès-verbal du 13 novembre 2023 5. Questions du public 6. Grille-matières pour 2024-2025 (adoption) 7. Utilisation des mesures dédiées et protégées (adoption) 8. Présentation de la politique contre le harcèlement 9. Rapport annuel du Centre de services scolaire 10. Plan de rattrapage scolaire 11. Comité socialisation et climat scolaire 12. Prix gagné par une enseignante 13. Choix du photographe pour 2024-2025 14. Rapport des membres du personnel 15. Rapport de la directrice 16. Rapport de la représentante au comité de parents 17.1 Présentation du PEVR (projet d'engagement vers la réussite) 17. Varia : classe de 3^e année 18. Levée de l'assemblée 20h20 Johanne et Paul.
--	--

	<p>1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM : 18h35</p> <p>Le président souhaite la bienvenue à tous.</p>
	<p>2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Cynthia Laplante propose d'ajouter un point : classe de 3^e année</p> <p>Paul Dupuis propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout et Cynthia Laplante le seconde.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité.</p>
	<p>3) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL</p> <p>Cynthia Laplante propose l'adoption du procès-verbal tel que déposé. Paul Dupuis la seconde.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité.</p>
	<p>4) SUIVI AU PROCÈS-VERBAL</p> <p>La directrice mentionne que le projet de radar vivant a connu un succès malgré le fait que nous avons fait l'exercice une journée au lieu de trois à cause du bris d'aqueduc.</p> <p>Nous n'avons pas encore le montant des profits réalisés grâce à la campagne de financement. Nous devrions connaître le montant à la prochaine rencontre du CÉ.</p>

	<p>5) QUESTIONS DU PUBLIC</p> <p>Comme il n'y a pas de public, il n'y a pas de questions.</p>
	<p>6) GRILLE-MATIÈRES POUR 2024-2025</p> <p>La directrice a déposé la grille-matières pour 2024-2025. Les enseignants ont été consultés au préalable. La directrice mentionne qu'il y a peu, sinon aucune marge de manœuvre au préscolaire et primaire. La grille déposée est donc la même que l'an dernier.</p> <p>Les enseignantes du préscolaire demande pour 50 minutes au lieu de 36 dans la mesure particulière : À VALIDER.</p> <p>Cynthia Laplante propose l'adoption de la grille-matières et Marie-Josée Lessard la seconde.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité.</p>
	<p>7) UTILISATION DES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES</p> <p>La directrice explique le document qu'elle a déposé au sujet des mesures. Il s'agit des montants reçus par le Ministère et qui sert à payer divers services depuis le début de l'année comme l'éducation spécialisée, la psychoéducation, l'orthopédagogie, l'ergothérapie et l'orthophonie. Les autres montants servent pour la libération des enseignants, l'achat de matériel et des sorties éducatives (culturelles, scientifiques ou sportives).</p> <p>Cynthia Laplante propose l'adoption de l'utilisation des mesures et Émilie Rousseau-Tremblay la seconde.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité.</p>
	<p>8) PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT</p> <p>Ce point est remis à la prochaine rencontre.</p>
	<p>9) RAPPORT ANNUEL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE</p> <p>Mme Dussault a déposé le rapport pour que les membres du conseil d'établissement puissent en prendre connaissance. Elle explique tout ce qu'on retrouve à l'intérieur de ce rapport.</p>
	<p>10) PLAN DE RATTRAPAGE SCOLAIRE</p> <p>Mme Dussault explique le plan que le ministre de l'Éducation a déposé le 9 janvier. Actuellement, les enseignants doivent répondre à un sondage d'intention et doivent aussi proposer des noms d'élèves pour qui le tutorat ou les activités pédagogiques seraient recommandées. Suite à cela, la directrice pourra organiser le service.</p> <p>Les parents des enfants nommées recevront une lettre pour les informer, mais aussi pour qu'ils acceptent ou non le service offert.</p>
	<p>11) COMITÉ SOCIALISATION ET CLIMAT SCOLAIRE</p> <p>Mme Dussault rappelle que l'école débute une démarche d'accompagnement avec M. Éric Morissette, professeur à l'université de Montréal. Un comité représentatif des membres du personnel a été mis sur pied et la première rencontre a eu lieu le 10 janvier. Des travaux seront entrepris afin de prioriser les comportements que l'on souhaite voir changer au courant de la prochaine année et</p>

	<p>les suivantes. L'enseignement explicite de ces comportements sera fera tout au long de l'année prochaine.</p>
	<p>12) PRIX GAGNÉ PAR UNE ENSEIGNANTE</p> <p>La directrice annonce que Marie-France Paré, enseignante en éducation physique et à la santé avait déposé un projet (activités sportives de l'école St-Lucien) auprès de la Fondation des Caisses populaires et elle a remporté un prix d'une valeur de 3000\$. Il y aura une remise de prix le 8 février. L'enseignante et la directrice y participeront. Félicitations Marie-France!</p>
	<p>13) CHOIX DU PHOTOGRAPHE POUR 2024-2025</p> <p>La directrice questionne les membres sur leur appréciation du photographe de cette année. Les avis sont partagés : les photos sont belles, les photographes étaient efficaces, mais il y a eu plusieurs coûts additionnels pour l'école et certains parents. La discussion est ouverte quant au choix du prochain photographe. La décision sera prise à la prochaine rencontre.</p>
	<p>14) RAPPORT DES MEMBRES DU PERSONNEL</p> <p>Suite à un réaménagement des horaires des éducatrices spécialisées, les classes du préscolaire 5 ans bénéficient d'une aide (éducatrice du service de garde) tous les avant-midi. Les enseignantes sont très satisfaites.</p>
	<p>15) RAPPORT DE LA DIRECTRICE</p> <p>La directrice informe les membres que l'adjointe, Marilène Forget, sera de retour au travail cette semaine. Son retour se fait graduellement, mais elle sera à temps complet à partir du 19 février. Pour l'instant, son dossier principal sera le préscolaire. L'autre adjoint demeurera en poste jusqu'à la fin de l'année.</p> <p>Lors de la semaine du 16 janvier, les hygiénistes dentaires sont venues faire du dépistage auprès des élèves des classes 2^e année. Prochainement, elles reviendront pour faire des scellants et des références.</p>
	<p>16) RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENT</p> <p>Les membres du conseil visionnent la vidéo pour le lancement du PEVR. Lors de la dernière rencontre du comité de parents, il y a eu discussion au sujet du calendrier scolaire 2024-2025.</p>
	<p>17) VARIA</p> <p>Classe de 3^e année : Cynthia Laplante demande si ce sera la même enseignante jusqu'à la fin de l'année (ou au retour de la titulaire) et si elle a communiqué avec les parents des élèves de la classe. La directrice l'assure que oui, elle sera en poste jusqu'au retour de la titulaire et oui, elle a communiqué avec les parents. Son adresse électronique du Centre de services scolaire n'est pas encore créée, mais la remplaçante s'est créé une autre adresse et c'est avec celle-ci qu'elle communique avec les parents.</p>
	<p>18) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Comme l'ordre du jour est épuisé, l'assemblée est levée à 20h20.</p> <p>Johanne Boulais propose la levée de l'assemblée et Paul Dupuis la seconde.</p>

		Adopté à l'unanimité.
--	--	-----------------------

Présidence

Direction